Elections calmes, sauf à Gand, où les cléricaux se sont livrés à de criminelles manœuvres que je me réserve de vous faire conaître. Voici les résultats:

Chambre des Représentants

A Gand, les neuf candidats cléricaux sont élus : MM. Bergerem, de Guchtemaere, de Hempline, de Smet de Naeyer, Auyshauwer, Ligy, Maenhaut, Van Cleemputte et Coremans.

A Alost, sont élus quatre cléricaux: MM. Béthune, de Sadaler Vanderlinden, Woeste.

A Audenarde sont élus MM. de Malander, Raepsaet et Tienpont, cléricaux sortants.

A Termonde, sont élus deux catholiques, MM. Thibbaut et de Kerchove.

Il y a ballottage pour le 3e siège, entre un clérical M. de Bruyn et un démocrate chrétien, M. Ducabillon.

A Saint Nicolas, sont réélus : MM. Janssens, Raemdonck, Van Naemen, Werwilghem, cléricaux sortants.

Ces résultats de la Flandre étaient prévus.

Dans le Hainaut, à Mons, les six socialistes sortants sont réélus: Bastien, Brenez, Defuisseaux, A. I. Defuisseaux, Maroille, Roger.

A Charleroi, les huit socialistes sortants sont également réélus : Calluwaert, Cavrot, Destrée, Fagnart, Furnémont, Lambilote, Léonard, Vandervelde.

Les progrès de l'idée socialiste sont énormes à Charleroi. Aussitôt les résultats connus, notre excellent confrère, le *Journal de Charleroi*, a hissé le drapeau rouge.

A Tournai, ballottage entre libéraux et cléricaux ; ces derniers doivent être vaincus — et le seront. Les socialistes qui obtiennent 5287 voix, ont gagné plus de 2000 suffrages.

A Ath, ballottage entre cléricaux et libéraux.

A Soignies, ballottage entre catholiques et socialistes.

Nous gagnons 5000 voix sur 1894. Succès assuré.

A Thuin, ballottage entre catholiques et socialistes. Nous obtenons 46,742 voix, les libéraux 35,492 et les cléricaux 39.109.

A Liège, ballottage entre cléricaux et socialistes. Succès certain au 2e tour.

A Verviers, ballottage entre catholiques et socialistes. Nous avons une très forte avance.

A Huy, Hubin et Mouton, socialistes, sont élus. Un siège gagné.

A Waremme, ballottage entre catholiques et socialistes.

Il n'y a qu'un écart de cinq voix entre les deux listes.

Dans les trois arrondissements du Limbourg, les cléricaux sont élus, à Tongres, Hasselt et Maeseyck.

Sénat

A Liège, les cinq libéraux sortants sont réélus.

A Gand, les quatre cléricaux sont réélus.

A Verviers, les deux cléricaux sortants sont réélus.

A Tournai, les deux libéraux, MM. Crombes et Huet, sont élus à 4000 voix de majorité. C'est un siège perdu pour les cléricaux.

Dans les autres arrondissements, il n'y avait pas lieu à scrutin, d'après la loi belge, les sénateurs sortants n'ayant pas de concurrents.

Ces élections ne pouvaient rien changer à la situation parlementaire, mais elles démontrent la puissance de notre action. Vive la Belgique socialiste ! — D.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 21 mai
(Suite)

Niesen, accusé d'incendie volontaire, a été acquitté,

Audience du 21 mai

LE SCANDALE CLÉRICAL DE LAMBERSART

Les amis de la « Croix »

Le sieur Louis Nozière, en religion frère Constant Ismier, originaire de La Mouline (Aveyron), instituteur congréganiste à Lambersart, poursuivi pour attentats à la pudeur, a été condamné, lundi, par la Cour d'assises, jugeant sans le concours du jury, à la peine de **vingt années de travaux forcés**. L'accusé, qui est âgé de 45 ans, a pris la fuite.

Nous avons entretenu en son temps nos lecteurs de l'immonde ensoutané qui s'est soustrait, par la fuite... en Espagne aux conséquences de ses actes monstrueux, et on se souvient qu'enquête n'a été ordonnée par le parquet qu'à la suite de notre article — ce qui a permis à Louis Nozière de s'enfuir.

Complicité de vol

Dans la même audience, la Cour a condamné, par contumace, à **dix années de travaux forcés**, J.-B. Fernez, 24 ans, né à Fresnes (Nord), sans profession ni domicile fixe, inculpé de complicité de vols d'outils au préjudice de la Société des anciens Etablissement Cail à Denain.

ROUBAIX

CONCOURS HIPPIQUE

La deuxième journée du concours hippique avait attiré un public moins nombreux que la veille. Environ cinq à six cents personnes, qui paraissaient perdues autour de l'immense piste du Breucq.

Quoique moins ensoleillé, le concours a néanmoins été favorisé par un temps à souhait et on recherchait l'ombre avec la même ardeur que dimanche.

Le programme des divers concours était plus intéressant que celui de la première journée, et c'est avec une impression favorable que nous avons quitté les frais ombrages du parc du Breucq.

Voici les résultats des concours :

1· **Prix des classes : deux catégories** (2000 francs de prix offerts par la Société hippique Française) 1re catégorie, chevaux de pur sang ou de demi-sang :

1er prix : Souvenir, entier bai brun, 2 ans à M. Victor Douay.

2e prix : Somnambule, jum. alezane brûlée 3 ans, au même.

3e prix : Roncière, jum. rouanne, 3 ans, au même.

4e prix, Saltarelle, jument noire, 2 ans, à M. Eugène Masurel.

5e prix, Surprise, jument alezane, 2 ans, à M. Tacquet.

6e prix, Grédéac, entier noir, 3 ans à M. V. Fauville.

2e catégorie : chevaux de traits.

1er prix, Capitaine, entier rouan, 2 ans, à M. Ernest Legentil.

2e prix, César, entier bai cerise, 3 ans, M. T. Jouville.

3e prix, Bijou, ch. bai clair, 2 ans, à M. J.-B. Dewas.

4e prix, Saison, jum. baie brune, 2 ans, à M. Victor Douay.

5e prix, Calais, entier pommelé, 2 ans, à M. Ernest Legentil.

6e prix, Diamant, 3 ans, à M. Art. Dewazieder.

Vous devons faire remarquer la supériorité des produits des écuries de M. Douay, qui ont été primés très justement, car ils faisaient l'admiration de tous les connaisseurs.

Courses au galop sauts d'obstacles. — Prix de la Commission : officiers.

1er prix : Sparkling, montée par M. Côta, lieutenant au 19e chasseurs à Lille.

2e prix : Haquenée montée par M. de Franco, lieutenant 3e chasseurs, Amiens.

3e Prix · Facétie montée par M. de Franco.

4e prix, Kirby, monté par M. de la Taille, lieut. au 3e chass. Abbeville.

5e prix, Leesholm, monté par M. Josson de Bilhem, lieut. au 19e chass., Hesdin.

6e prix, Défroque, montée par M. G. Lancelot, lieut. au 19e chass., Abbeville.

7e prix, Hebé, montée par M. de Charnacé, us-lieut. au 3e chass., Abbeville.

8e prix, Crissa, montée par M. Robitaillé, lieut. au 19e chass., Lille.

9e prix, Délicat, montée par M. Josson de Bilhem.

10e prix, Album, montée par M. de France.

Un accident a signalé ce concours. M. du Saillant, sous-lieutenant au 19e chasseurs à cheval, à Lille, a fait panache avec sa monture au saut de la barre et tous deux ont roulé sur le sol avec un bruit sourd et lugubre.

Pendant que l'officier cherchait à se dégager, de dessous sa monture, le public qui ne voyait pas le lieu de l'accident, masqué par des sapins, croyait à une grave blessure.

Il n'en était heureusement rien et M. du Saillant s'est relevé, perdant le sang avec abondance par le nez qui seul a été fortement contusionné. L'officier a regagné à pied et sans aide l'enceinte réservée aux cavaliers.

«Sparkling» a fourni une très jolie course, fort rapide, «Album» a fait un refus au talus, mais grâce à l'énergie de son cavalier, il a franchi l'obstacle en rampant; ce cheval saute avec une très belle foulée et une battue remarquable.

3. **Concours d'équipages et chevaux de maître** (attelages à deux chevaux en paire ou tandem). — Sept attelages ont été présentés ; pas de classement.

4e **Courses au galop, sauts d'obstacles.** — (Prix des Veneurs, gentlemen).

1er prix, Mahomet, monté par M. A. Wignolle.

2e prix, Hacquenie, montée par M. de France.

3e prix, Facétie, montée par M. de France.

4e prix, New Love, monté par M. Wignolle.

5e prix, Album, monté par M. de France.

6e prix, Cyrano, monté par M. P. Routier.

Cette épreuve a été pleine de surprises, car certains chevaux qui avaient été mauvais ou presque, dimanche ont fait preuve hier de qualités merveilleuses.

Les quatre premiers prix ont du être décernés par classement de vitesse, aucune faute n'ayant permis d'établir une supériorité entre les concurrents.

Voici les temps relevés : 1er en 1' 52" 1/2 2e en 2' 06" 1/4, 3e en 2' 08" 1/2, 4e en 2' 12".

Cyrano et son cavalier M. P. Routier l'ont échappé belle. Au saut du mur de briques, le cheval, enlevé trop tardivement a heurté des pieds de devant le faîte du mur, et c'est mirable que le cavalier et l'animal n'aient pas été fauchés par la secousse. Nous avons pu constater sur l'obstacle que le pauvre Cyrano y avait laissé des touffes de poils.

My Love, saute merveilleusement, mais elle s'est dérobée deux fois et son cavalier a dû renoncer.

Citons en terminant Petit père, un cheval farceur qui préfère renverser ou éviter les obstacles et prendre des bains. Son cavalier y est pour quelque chose, car il le conduit, nous disent des sportmen assez maladroitement.

Cette épreuve clôt le concours hippique de l'année.

En somme, comme nous le disions hier, il semble que le Sport hippique est un peu négligé car il n'y a point de progrès sensibles à constater.

Ce que l'on peut dire pour clore ce compte-rendu, c'est que nous serions heureux de voir les membres du Club hippique Roubaisien trouver une combinaison permettant aux travailleurs (qui aiment aussi le cheval) d'assister au moins, le dimanche, au concours hippique, à un prix modéré.

Le peuple aime les courses, il aime les sports, il désire prendre sa part des réjouissances : *Panem et circenses* rappelez-vous ce vieux cri romain, Messieurs.

G. LESUR.

TRISTE ROLE !

Le *Journal de Roubaix* commence à comprendre toute la bassesse qu'il y a dans le rôle d'indicateur qu'il a joué depuis les élections et il cherche à retirer la part de responsabilité prise par lui dans les poursuites qui vont être intentées contre notre ami, le citoyen Achille Carpentier, conseiller municipal.

Ses protestations ne prévaudront pas contre les faits eux-mêmes. Voici la lettre pleine de dignité, qu'à la suite d'un article paru dimanche matin dans le *Journal de Roubaix*, notre ami adresse à l'organe réactionnaire:

Roubaix, le 23 mai 1898.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Le mercredi 11 mai votre journal annonçait, à ma grande stupéfaction, que je m'étais livré à des violences sur le nommé Alexandre Masse, le lendemain des élections. Je protestai, par une lettre que je vous adressai le jour même, contre cette accusation absolument mensongère.

Ma lettre ne fut pas insérée le lendemain matin comme je l'espérais, mais seulement le vendredi. En même temps que ma protestation parût une lettre de Masse qui renouvelait contre moi les mêmes accusations que celles parues dans le *Journal de Roubaix*.

Les faits dont j'étais accusé s'étaient passés le lundi ; or, ce n'est que le vendredi, et après que par deux fois différentes vous les eûtes rapportés comme vrais, que je fus appelé par devant M. Squivée, commissaire de police, pour m'expliquer. Beaucoup de gens conviendront comme moi que votre conduite n'est pas étrangère à l'intervention de la police dans cette affaire.

En tout cas, je proteste avec énergie contre ce que vous avez écrit contre moi. Je n'ai pas pu frapper Alexandre Masse le lendemain des élections, car je ne suis pas sorti de chez moi ce jour-là. Que cet individu — que je ne connais pas encore car je ne l'ai jamais vu — ait été frappé, cela se peut, mais ce n'est sûrement pas par moi et de nombreux témoins — que M. le commissaire de police n'a pas voulu entendre, je ne comprends vraiment pas pourquoi — peuvent en témoigner.

En terminant, laissez-moi dire, Monsieur le directeur, que le système de dénonciations que vous avez établi dans votre journal après les élections est bien odieux et qu'il a probablement permis à certains individus d'assouvir les plus basses rancunes autant que les plus lâches vengeances. Il suffirait à n'importe qui de venir se plaindre dans vos bureaux d'avoir reçu des coups des socialistes pour qu'aussitôt, sans enquête ni contrôle, vous vous fissiez l'écho de ces plaintes et dénonciez ainsi à la police comme coupables des citoyens qui, comme moi étaient absolument innocents des accusations portées contre eux.

Je laisse aux électeurs roubaisiens sans parti pris, de quelque opinion qu'ils soient, le soin de juger d'aussi misérables procédés.

Agréez, Monsieur, mes civilités.

Achille CARPENTIER.
Conseiller municipal.

Tout commentaire à cette lettre serait superflu et, comme le dit très bien notre ami Carpentier, laissons au public impartial le soin de qualifier lui-même le rôle du *Journal de Roubaix*.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Un ouvrier du peignage Vinchon, rue du Marquisat, Arthur Mille, 39 ans, demeurant rue de Mouvaux, a glissé sur le pavé humide et dans sa chute s'est fait des contusion au bras et à l'épaule droite.

La guérison, au dire de M. le docteur Lepers, exigera dix jours de repos.

— Un homme de peine du peignage Vinchon, rue du Marquisat, Louis Duero, âgé de 40 ans, a fait un faux mouvement en maniant une brouette. Il a reçu un brancard du véhicule dans la poitrine ce qui a occasionné de graves contusions.

M. le docteur Lepers a conclu à un repos de quinze jours.

— Prouvost Louis, 26 ans dégorgeur au peignage l'Union rue de Tourcoing et demeurant rue de la Paix a eu l'index droit écrasé dans une carde,

M. le docteur Ballenghien estime que la guérison exigera un repos de 25 jours.

MORT SUBITEMENT

Dimanche soir, Jean-Baptiste Plouvier, dit Major, ex-chef rentreur chez Cordonnier, rue de Mouvaux, demeurant rue Hoche, 1, se trouvait chez lui, lorsque subitement il s'affaissa.

On s'empressa autour du pauvre homme. Un médecin fut appelé en toute hâte, mais il ne put que constater le décès qu'il a attribué à la rupture d'un anévrisme.

Parti ouvrier. — Section roubaisienne

Le Comité exécutif et la Commission électorale se réuniront ce soir, à 8 h. 1/2, au local La Paix.

***

Assemblée générale

L'assemblée générale du Parti aura lieu le mercredi 25 mai, à 8 h. 1/2 du soir, au local La Paix.

LA ROUBAISIENNE

La commission rappelle aux sociétaires que les dernières répétitions pour Saint-Etienne auront lieu mardi et mercredi soir au local, elles commenceront à 9 h. très précises.

Après la répétition de mercredi soir, le comité s'occupera des derniers préparatifs de départ.

Répartition des gymnastes par escouades pour le trajet, renseignements divers et distribution des feuilles de route, il compte sur la présence de tous les travailleurs pour cette indispensable préparation et fait appel à leur courage pour un dernier effort.

WATTRELOS

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira mercredi prochain 25 mai, à 8 heures du soir, en session ordinaire de mai.

A l'ordre du jour ne figurent que des questions purement administratives.

Circulation interrompue. — Pour cause de travaux à exécuter pour la construction de la ligne du chemin de fer, la circulation sera interrompue du 23 mai au 6 juin, de la rue de l'Industrie jusqu'à la rue du Sartel.

Cultivateurs de lin et de chanvre. — Les cultivateurs de lin et de chanvre cultivant sur 8 hectares au moins qui voudraient profiter de la prime accordée par le gouvernement doivent adresser leurs demandes du 1er juin au 1er juillet.

Arrêté pour fraude. — Les douaniers postés dimanche soir vers 10 heures, carrière Heftel, ont arrêté le nommé Théodore Mathyn, âgé de 19 ans. Ce jeune homme était porteur de trente kilos de café vert et d'une certaine quantité de boîtes d'allumettes, représentant une valeur de 90 francs.

Il a été écroué à la gendarmerie.

La fraude va diminuer certainement en même temps que le chômage, M. Motte étant député !...

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain notre « Chronique colombophile » et un article de notre collaborateur Descheerder sur les élections à Tourcoing.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX
du 23 Mai 1898

Naissances

Léonie Sulmont, rue des Longues-Haies, 13. — Emma Fischer, rue Meyerbeer, 33. — Maria Spriet, rue de la Redoute, 59. — Nelly Dupiat, boulevard de Metz, maisons Lestienne, 20. — Joseph Van Hoornick, rue des Longues-Haies, 213, cour Desrumaux, 4. — Henri Arvelon, rue du Duc, cour Tettelin, 12. — Raoul Dubar, rue Lacroix, 46. — André Roussel, place du Travail, 9. — Joseph Monteus, rue Decrême, 121. — Georges Delporte, rue du Coq-Français, 204. — Guillaume Praet, rue des Hages, cour Frère-Beny, 8. — Germaine Guiot, rue de l'Ommelet, 172. — Madeleine Beernaerd, rue du Moulin, 73.

Décès

Edmond Vanneste, 21 ans, rue de Blanchemaille. — Léopold Lefebvre, 45 ans, rue du Tilleul, cour Jovenel, 1. — Paul Gérard, 19 mois, rue de la Makellerie. — Irène Michiels, 3 mois, rue Gretry, 4. — Sophie Morival, 85 ans, rue d'Italie, 80. — Elie Baron, 51 ans, rue de Valenciennes, cour Fremaux, 4. — Jean-Baptiste Vantier, 27 ans, rue Decrême, 65. — Jean-Baptiste Plouvier, 61 ans, rue Hoche, 1. — Marie Simon, 34 ans, rue de Blanchemaille. — Ernest B[illegible], 10 mois, quai de Bouen, cour Prevost, 2.

TOURCOING

COMITÉ EXÉCUTIF

Réunion du Comité exécutif du Parti ouvrier, mercredi soir à huit heures, Brasserie Sociale.

LILLE

LES PROCEDES ÉLECTORAUX DE M. ROGEZ

On nous communique avec prière d'insérer, copie de la lettre suivante qui a été adressée à M. Jules Lecat, président des Anciens militaires madeleinois :

La Madeleine, 22 mai 1898.

Monsieur le Président,

Lorsqu'à la réunion de mercredi dernier, au Grand-Saint-Pierre, notre secrétaire me présenta un papier à signer après l'avoir déjà fait signer par d'autres camarades présents, je dois vous déclarer que ma bonne foi a été surprise et qu'en apposant mon nom à côté des autres j'ai cru qu'il s'agissait simplement d'une communication concernant les membres de notre société d'Anciens Militaires.

Mon métier de chaudronnier me rendant assez sourd, je n'avais pas saisi le sens de la conversation et j'ai été très désagréablement surpris en constatant qu'il s'agissait d'une manœuvre électorale à laquelle je ne me serais pas associé si j'avais eu la précaution de lire le papier en question. En tous cas et pour ne plus voir se renouveler pareil fait à l'avenir, j'ai l'honneur de vous remettre ma démission de membre des anciens militaires et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes civilités empressées.

DURAND Charles.

CONVOI CIVIL

Dimanche à 3 heures du soir, ont eu lieu les funérailles civiles du regretté citoyen Léandre Verdière, ouvrier zingueur père de nos dévoués camarades Verdière, des comités d'Auchel et d'Esquermes.

Une nombreuse affluence qu'on peut évaluer à 1500 personnes, suivait le cercueil de ce regretté camarade, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 65 ans par une maladie de cœur contractée sur le champ d'honneur du travail.

Au cimetière du Sud, où a eu lieu l'inhumation, le citoyen Eugène Ghesquière au nom du Parti ouvrier, a prononcé un émouvant discours dans lequel il a retracé la vie toute d'honneur et de probité de ce regretté vétéran du travail et de la démocratie.

A la sortie une quête très fructueuse a été faite en faveur de la lutte.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer aux membres du Parti ouvrier le décès de M. Alfred Guéry, beau-père de notre camarade Bonduel.

Guéry était un vieux militant; il était de ceux qui, sans obligation, et avec un désintéressement de chaque jour, donnent leur dévouement à la cause socialiste. On a pu le voir, à toutes les sorties, et dans toutes les « apothéoses » organisées par le Parti, où il figurait grâce à son type rappelant la physionomie de Karl Marx. Il y a représenté aussi «l'idéal de la Société future.»

Nous sommes certains que tous les membres des « Droits de l'Homme », que tous les libres-penseurs, que tous les socialistes tiendront à honorer de leur présence les funérailles de Guéry qui auront lieu demain mercredi, à 4 heures.

Assemblée à l'Hôpital-Général.

TUÉE PAR UN VÉLOCIPÉDISTE

Un terrible accident, qui a vivement émotionné le quartier, est arrivé dimanche après-midi, place Déliot, à Moulins-Lille. Un vélocipédiste maladroit a tué une pauvre femme au moment où elle sortait de l'église St-Vincent-de-Paul. Voici les renseignements que nous avons recueillis sur cette affaire.

Vers 4 heures de l'après-midi, Mlle Marie Deglave, âgée de 40 ans, contre-dame chez M. Rogez, fabricant de fil, place des Quatre-Chemins, sortait des vêpres. Arrivée en bas du perron et alors qu'elle s'engageait sur la chaussée, un vélocipédiste lancé à toute vitesse la prit en écharpe et la renversa.

La pauvre femme alla s'abattre sur le bord du trottoir, la tête première, se faisant une horrible blessure à la face d'où le sang s'échappait en abondance. Des témoins de l'accident s'empressèrent de la relever et de la transporter à la pharmacie Joveniaux, 21, place Trévise, où des soins lui ont été prodigués par M. le docteur Dhour qui constata une fracture de la base du crâne. La blessée fut ensuite transportée à son domicile, rue Montaigne, 40. En route elle ne cessait de se plaindre ; à 3 heures du matin, malgré des soins dévoués, elle succombait à ses blessures.

L'auteur de cet accident, Jean-Baptiste Lambrecht, âgé de 16 ans, peigneur, rue Massillon, a été l'objet d'un procès-verbal par M. Le Mazarier, commissaire de police du 7e arrondissement.

La défunte était très estimée dans son quartier et des nombreuses ouvrières qu'elle avait sous ses ordres.

LA LYRE DES TRAVAILLEURS

Il y aura répétition pour les membres de la Chorale « La Lyre des Travailleurs », mercredi prochain a 8 h. 1/2 précises du soir, à la Maison du Peuple. Les membres de la Chorale sont instamment priés d'y assister, en vue de leur préparation pour le festival St-Sauveur qui a lieu dimanche prochain.

NOM OBLIGE

En créant le nouveau *Savon au Musc du Lékélé, n° 29*, Victor Vaissier devait à sa renommée de n'employer qu'un musc authentique, pur de tout mélange : aussi s'est-il assuré le monopole du plus rare et du plus fin de tous les muscs en affermant, au centre de l'Afrique, les vastes domaines où vit le bouquetin musqué, et en centralisant dans ses laboratoires d'énormes provisions du précieux et enivrant parfum.

UNIVERSITÉ DE LILLE

Aujourd'hui mardi, à 2 h. de l'après-midi, à la Faculté de Droit, rue Gauthier de Chatillon, cours libre de sciences auxiliaires de l'Histoire du Droit par M. Collinet : «Critique des Sources de l'Histoire du Droit français au moyen âge.»

DANS L'ACIDE SULFURIQUE

Hier matin, un accident qui aurait pu avoir de bien graves conséquences s'est produit à l'usine de produits chimiques Kuhlmann. Un cheval attelé, appartenant à MM. Sonneville frères, teinturiers-apprêteurs à La Madeleine-lez-Lille, s'est emballé dans un tas de touries en terre et en grès remplies d'acide sulfurique à 66°, brisant tout et se brûlant très grièvement.

Les ouvriers de la fabrique Kuhlmann de La Madeleine, ont fait preuve de beaucoup de courage en arrêtant le cheval au milieu d'une mare de 800 kilos d'acide. Le conducteur du cheval est brûlé à la figure et aux mains et quelques ouvriers sont blessés aux jambes.

La voiture a été fortement endommagée.

MENUS FAITS

Sapeurs-pompiers. — Un don de vingt-cinq francs a été fait à la Caisse de retraites du bataillon des sapeurs-pompiers par M. Aerts-Debaisieux, négociant.

Mort subite. — Une femme, qui habitait rue de Poids, 45, est morte subitement dimanche, à six heures et demie du soir, en sortant de son domicile. Elle a succombé à une affectation du cœur.

La défunte était âgée de 80 ans.

AU BON MARCHÉ

Par suite d'achats considérables, la *pharmacie Leflon* délivre la presque totalité des médicaments avec une différence de plus de 100 0/0 (cent pour cent) meilleur marché que n'importe quelle pharmacie.

NOTA. — Nous engageons vivement tous nos lecteurs à se rendre compte par eux-mêmes que nulle part on ne vend à des prix aussi exceptionnels qu'à la pharmacie.

L. LEFLON, 163, Grande-Rue Roubaix

SI VOUS VOULEZ RANIMER VOS FORCES et avoir de l'appétit, prenez tous les jours, avant chaque repas, un verre de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

recommandé par les célébrités médicales

DANS TOUS LES CAFÉS et les BONS ESTAMINETS

Exiger plus que jamais l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

LE NORD

DOUAI

Pensions de retraite. — Dans la dernière séance le Conseil municipal a liquidé les pensions suivantes :

Mme Pottiez, née Gommengenger, veuve d'un préposé d'octroi, à 196 fr. 60.

Mme veuve Henri Dancoisne, dont le mari était également préposé d'octroi, à 157 fr.

Le Conseil accorde à M. Oscar Fromont, professeur de piston à l'Ecole nationale de musique, une pension de retraite proportionnelle de 147 fr. 35.

M. Fromont compte 16 ans et 5 mois de service à l'école de musique.

— **Concours de coqs.** — Aujourd'hui lundi, à six heures du soir, grand concours de coqs à la Cour de France, rue de Paris, cotisation 3 fr. 50 pour gagner 10 francs.

Théâtre. — Mercredi prochain, M. Ch. Baret viendra donner sur notre scène, une unique représentation. Au programme figurent Mlle Eugénie Buffet, la chanteuse des cours, M. Lemercier, le chansonnier Montmartois, «Un client sérieux» comédie en un acte ; «Dormez je le veux» bouffonnerie en 1 acte et «Par la fenêtre» comédie en 1 acte.

AVESNES

WIGNEHIES. — **Lettre de Cartegnie.** — Le citoyen Cartegnie a envoyé la lettre suivante au *Courrier de Fourmies* :

« Monsieur Delattre,

» Il est faux que ma conduite comme socialiste ait varié dans les élections qui viennent d'avoir lieu.

» Tout le monde sait qu'en cette circonstance comme en toute autre, je suis resté franc et loyal, l'homme de principes et de conviction combattant pour l'avènement d'une société meilleure dans laquelle il n'y aura plus de gens qui mourront de faim en travaillant pendant que d'autres se gorgeront de tout en ne faisant rien, comme cela se voit aujourd'hui.

« Vos insinuations me concernant ne sont donc que méchancetés et malveillances de votre part; on ne peut être plus perfide à l'égard d'un homme.

« C'est pourquoi je proteste de toute mon énergie contre ces insinuations malveillantes qui tendent de faire croire que j'ai été traître à mon parti.

« Je suis et reste— que cela vous plaise ou non — le socialiste que j'ai toujours été.

« F. CARTEGNIE. »

D'autre part nous recevons la note suivante :

« M. Mercier, candidat, a fait distribuer dimanche, pour les besoins de sa cause des découpures du journal l'*Avenir Fourmisien*.

« Le Parti ouvrier de la région de Fourmies ne peut être engagé par ces découpures qui sont et restent l'œuvre d'individualités et non des organisations du Parti.

«F. CARTEGNIE.»

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

LENS. — **Certificat d'études.** — Les examens du certificat d'études primaires pour les écoles du canton de Lens auront lieu aux dates ci-après, à Lens le Mardi 7 juin pour les écoles de garçons de Annay, Billy-Montigny, Estevelles, Fouquières, Harnes, Loison, Loos-en-Gohelle Meurchin, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Sallaumines, Vendin-le-Vieil et Wingles.

A Liévin le Vendredi 10 Juin pour les écoles de garçons de Liévin, Angres et Aix-Noulette.

A Lens, le samedi 11 juin, pour les écoles de filles de Lens, Annay, Billy-Montigny, Estevelles, Fouquières, Harnes, Loison, Loos, Meurchin, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Sallaumines, Vendin-le-Vieil et Wingles.

A Lens, le mardi 14 juin, pour les écoles de garçons de Lens, Bénifontaine, Bully-Grenay, Hulluch et Mazingarbe.

A Lens, le vendredi 17 juin pour les écoles de filles de Bénifontaine, Bully, Grenay, Hulluch et Mazingarbe.

A Liévin, le samedi 2 juillet pour les écoles de filles de Liévin, Angres et Aix-Noulette.

Festival.— Sur la demande de plusieurs sociétés le délai fixé pour la réception des adhésions au Festival qui aura lieu dans cette ville les dimanche 26 et lundi 27 juin prochain est reporté au 10 juin.

ARRAS

AVION-PRÈS-LENS. — **Un démenti.** — Le *Journal de Lens*, qui prétend être le mieux renseigné, sauf peut-être lorsqu'il annonce comme certain le succès de ses candidats Thelliez et Legillon, se plait à démentir notre information disant qu'un procès d'octroi a été dressé à M. Adolphe Deligne, boucher à Sallaumines, pour fraude d'octroi sur six kilogrammes de viande. Comme nous tenons à ne pas être suspecté de mauvaise foi, nous dirons aujourd'hui que M. Deligne s'est bien vu dresser contravention et qu'il a de plus payé pour amende et frais de transaction la somme de *dix francs huit centimes*.

BIBLIOGRAPHIE

La jeune Revue Lilloise, l'*Essor*, 276, rue Solférino, publie dans son numéro du 25 mai de très intéressants articles : La Mort de Paul Ier par le professeur Raoul Pictet, Monsieur de Fougiraud, nouvelle, par Omer Gaucher, un Conte pour être enluminé de MM. Guitreneuf, un extrait de la Fie-Mab, le roman en préparation de Paul Grandel, une étude scientifique de M. G. Verdier et une chronique littéraire sur *Cyrano de Bergerac*, par A.-M. Gossez: enfin des vers de MM. Paul Ferrieux, A.-M. Gossez, Th. Vaslet, Henri Galoy et Reggie-Dar-Thula. Demander le programme du prochain concours poétique organisé par l'*Essor*. Prix du n° 0,50.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Parti Ouvrier. - Section Lilloise

AVIS DIVERS

L'Avenir Moulinois, société chorale fondée en 1878, a l'honneur d'informer les sociétés musicales de la ville de Lille, qu'elle célébrera son 25e anniversaire ainsi que celui de son honorable président M. Henri Paolo, le dimanche 29 mai (Pentecôte).

Le programme de cette fête sera publié ultérieurement.

Société chorale Lyre des Travailleurs. — Par suite d'une indisposition du chef, la répétition n'aura pas lieu cette semaine. La commission compte sur la présence de tous ses membres pour la répétition qui aura lieu le vendredi suivant 27 mai 1898, à 8 heures 1/2 du soir au siège, Maison du Peuple, Lille. — Urgent.

Théâtres Fêtes & Concerts

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors-ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

Pour combattre l'anémie avec succès et rapidement, prendre régulièrement tous les jours, avant les repas, un verre de l'excellent **Vin** de

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du **vieux Vin** de **Banyuls** et le meilleur **Quinquina** et chaleureusement recommandé par le corps médical tout entier.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

ETAT-CIVIL DE LILLE
du 23 Mai 1898

Naissances

Henri Bérat, parvis St-Maurice, 4. — Georges Roosen, cour Dufour, 4. — Louis Delmotte, rue Léon-Gambetta, 66. — Marguerite Verbeke, rue de Paris, 159. — Blanche Coenne, rue des Etaques, 8. — Richard D'hondt, rue François-Baes, 22 ter. — Fernande Menveux, rue de la Louvière, 23 bis. — Léa Lepez, rue du Faubourg-des-Postes, 16. — Valentine Tavez, rue de Jemmapes, 60. — Albert et Félix Hary, cité Bacquet, 71. — Lucienne Warnier, rue Mazagran, 117. — Suzanne Viellard, rue de la Barre, 114.

Décès

Jean Hanskens, 2 ans 11 mois, rue Fénelon, 16, cour Wallaert, 10. — Julien Lelièvre, 56 ans 2 mois, époux de Sophie Fache, rue du Sec-Arembault, 26. — Marcel Vantorhoudt, 2 ans, rue Pierre-Legrand, 64. — Maurice Colle, 4 semaines, rue Coquerez, cour Carnin, 3. — Rosalie Michez, 84 ans 1/2, veuve de Jean-Baptiste Célestin, rue de Poids, 45. — Edouard Florquin, 1 an, rue Princesse, 37. — Julie Hallez, 79 ans 1/2, veuve de Henri Deboine, rue de la Caserne-Saint-André, 9. — Alfred Blanchard, 2 ans 8 mois, rue des Robleds, 42. — Georges Debuyser, 3 ans, rue Degland, 14. — Marie Deglave, 40 ans, célibataire, rue Montaigne, 40.— Marie De Rycke, 69 ans, épouse de Auguste Houdekyn, rue Saint-Gabriel, 18. — Alfred Hallez, 49 ans 7 mois, époux de Zénobie Bodin, rue Doudin, 36. — Berthe Bocquet, 16 ans 4 mois, célibataire, place Fernig, 1 bis. — Raymonde Dussottier, 7 mois, rue Marceau, 8. — Albert et Félix Hary, 1 heure, rue de Philadelphie, 71. — Alfred Guery, 71 ans, veuf de Elisa Dreux, quai de la Basse-Deûle, 104. — Charles Bruniaut, 72 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 104. — François Degroote, 39 ans 5 mois, époux de Joséphine Malfait, rue Au Vent, 1.— Berthe Deroussau, 3 ans 10 mois, rue de la Baignerie, 9.— César Beaussart, 70 ans 3 mois, époux de Zénaïde Lessens, rue du Metz, 20.

POUR LA VERRERIE OUVRIÈRE

Solidarité Internationale

Dans le but de seconder l'œuvre poursuivie avec une si admirable ténacité par le citoyen Jaurès, député de Carmaux, LE GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, de Courtrai (Belgique), directeur A. J. Lamar, vient de décider qu'à dater de ce jour il sera remis à toute personne ou à tout groupe de personnes effectuant en commun un achat de *cent francs*, un bon de la Verrerie ouvrière de Carmaux d'une valeur de CINQ FRANCS et remboursable à SIX FRANCS en 1901.

Malgré cette prime d'une appréciable valeur, le prix des costumes et des autres objets de première qualité que vend le *Grand Bazar Social Français*, ne sera pas majoré d'un centime.

A ce moment, sont mis en vente aux prix suivants, qui défient toute concurrence :

1,500 pardessus Moskova, magnifiques [illegible]
1,800 pardessus, extra, doublure satin, piqués, quadrillés, ouatés, à . fr. 18 »
1,500 pardessus extra riches (vendus partout ailleurs de 50 à 70 fr.). fr. 23 »
5,000 costumes complets cheviotte à fr. 17 50
4,000 costumes complets, peignés, élégants, toutes nuances, de fr. 19 à fr. 24 50

Ces prix, nous le répétons et chacun peut s'en assurer, défient toute concurrence. Quant à la coupe, elle est irréprochable et peut rivaliser avec celle de meilleures maisons françaises.

Comment donc les socialistes de la frontière, qui ont coutume d'aller se vêtir en Belgique, pourraient-ils hésiter devant des résultats semblables ?

Courtrai est généralement le but de leur voyage, c'est encore pourquoi il ne leur est pas possible d'hésiter, car le GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS est, dans cette ville, la seule maison qui échappe à l'ingérence cléricale.

Tout le monde ira donc au GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, 59, Grande-Place, à Courtrai, pour son avantage personnel, d'abord, pour aider ensuite la Verrerie ouvrière de Carmaux, puisque

Un bon de la Verrerie ouvrière

d'une valeur de cinq francs, *remboursable* **à six francs**

sera délivré : 1· à toute personne achetant pour cent francs, en une seule fois ou en plusieurs fois, dans le délai d'un an, à courir du mois de septembre 1897 ; 2· à tout groupe de personnes achetant en commun, pour une même valeur et dans le même délai.

N.-B. — Le grand Bazar Social étant une œuvre éminemment philanthropique dans son organisation et dans son but, se défier des nombreux agents stipendiés par les cléricaux qui rodent aux alentours de la gare et dont la mission est d'induire les voyageurs en erreur sur le caractère d'une institution dont ils redoutent à bon droit la concurrence. (N· 6.840).

UNE PRIME

Le Grand Bazar social Français de Courtrai met à la disposition de ses clients un lot de magnifiques montres de Genève, remontoirs argent, galonnés or, à cylindre, 10 rubis, pour homme et dame.

Ces montres, d'une valeur réelle de vingt-cinq francs, ne seront vendues que *douze francs cinquante*, à toutes les personnes qui feront leurs achats de vêtements au Bazar social Français, cela pour leur permettre de retrouver leurs frais de voyage.

BOURSE DE LILLE
du 21 Mai

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	....	15300	15200
Anzin	....	5525	5510
Bruay	....	35000	34800
Bully	2922	2925	2920
Carvin	....	1225	1220
Courrières	....	1960	1950
Douchy	989	995	985
Dourges	....	14000	13850
Escarpelle	740	745	740
Lens 100e	....	390	387
Liévin	1769	1770	1750
Meurchin	....	8900	8870
Ostricourt	....	750	720
Vicoigne	....	22500	22400

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'Egalité, 28, Rue de Fives, 28.